



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 90881

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord. En effet, le Conseil d'État examine depuis plus de sept mois le rapport de M. Christian Gal et devrait être en mesure de procéder aux analyses juridiques complémentaires permettant d'organiser la concertation interministérielle, qui doit aboutir à la décision du Gouvernement sur ce sujet. Pour répondre aux attentes légitimes des associations d'anciens combattants, il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quels délais le Conseil d'État entend faire part de ses conclusions au Gouvernement afin qu'une décision soit prise sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre délégué aux anciens combattants sur la réflexion en cours concernant l'éventuelle attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord fonctionnaires et assimilés. Il évoque notamment les délais de transmission du rapport de M. Gal vers le Conseil d'État. Le ministre rappelle que c'est à sa demande que M. Christian Gal, inspecteur général des affaires sociales, a réalisé une étude sur ce sujet. Ses travaux ont permis d'entendre l'ensemble des parties concernées et d'actualiser les données disponibles sur cette question complexe. Avant de communiquer ce rapport, il est apparu nécessaire de disposer d'un éclairage juridique complémentaire sur plusieurs de ses aspects. C'est pourquoi le ministre a indiqué que le Gouvernement saisissait pour avis le Conseil d'État. Cette transmission, effectivement différée pour des raisons de procédure, vient d'aboutir. Le Conseil d'État a été saisi le 30 mai 2006 par le secrétaire général du Gouvernement. Le ministre délégué aux anciens combattants ne manquera pas d'informer la représentation parlementaire et les associations lorsque l'ensemble des éléments nécessaires lui aura été remis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90881

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3523

Réponse publiée le : 4 juillet 2006, page 7033